

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 72 (1933)
Heft: 12

Artikel: Logique enfantine
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-225172>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOÜ
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Nous avisons les abonnés, n'ayant pas encore payé leur abonnement, que le remboursement leur sera présenté fin mars.

Pour éviter des frais de ports inutiles, utilisez notre compte-chèques postaux II. 1160.

LE JEU DES PIS A LA VALLEE DE JOUX

ES jeux, ceux des enfants comme ceux des adultes, viennent, passent et font place à d'autres. Chacun a sa période de gloire, si l'on veut, et cela à la montagne comme à la plaine. Les lecteurs du *Conteur* apprendront peut-être avec quelque intérêt, comment se pratiquait jadis le jeu des billes ou des marbres, mâpis ou tout simplement *pis*. Jadis, c'est un peu dire, car il existe encore, mais il se meurt et dans quelques années, il aura vécu, comme la *goude*, la *coque*, les *piques bien mortes*, etc. Au printemps, pas plus tôt, une surface grande comme un mouchoir de poche, était-elle débarrassée de neige, qu'au pays des Combiers, les garçons se mettaient à jouer aux *pis*. De la boue, cela ne nuisait en rien au jeu, les agates et les *pis* roulaient moins loin, voilà tout. Mais cela ne faisait guère l'affaire des mamans, car avant de piquer, le joueur essayait consciencieusement son agate sur son pantalon, qui portait bientôt des marques évidentes du geste sans cesse renouvelé.

Le jeu des *pis* commençait donc à la fonte des neiges et se maintenait pendant des semaines, jusque dans le mois de juin. Chaque heure de loisir y était employée et même le dimanche tout entier. Par le mauvais temps, on s'installait sous un de ces *neveaux* ouverts qui ne sont plus guère qu'un souvenir ou même dans la chambre de ménage. Les hommes même s'en mêlaient et dans plus d'un village, chaque jour après dîner et avant de retourner à l'étable, vous auriez pu les voir jouant aux *pis* entre eux ou avec des enfants.

Il y avait plusieurs sortes de jeux, ainsi l'*ogne*. Le perdant plaçait sa main verticalement au-dessus du sol, l'agate entre ses doigts et chacun de ses camarades, placés à 1-2 m. en arrière, s'efforçait de lui donner une *ogne*, c'est-à-dire s'appliquait en visant à frapper l'agate du condamné avec la sienne propre. D'habitude, c'étaient les doigts qui étaient atteints et la séance prenait fin, souvent par des pleurs et des coups de poing.

Disparu, le jeu de l'*ogne* ou des *ognes*. Le seul qui ait persisté s'appelle *jouer de bon*. C'est un vrai jeu d'argent dans lequel la mise, la *mis*, est chaque fois un *pi*. Le gagnant est celui qui a éliminé ses concurrents chacun par une *chique* et a obtenu, en les piquant, le plus grand nombre de *pis* posés en triangle sur le sol.

Il est intéressant de suivre les pérégrinations du jeu, d'écouter les paroles prononcées par les joueurs et d'assister à leurs gestes. D'abord, l'agate, c'est la bille dont se sert le joueur, qu'il a sans cesse dans la main, avec laquelle il choque ou *pique* celles de ses camarades ou les *pis* de l'enjeu. Au début, l'agate était du simple calcaire; puis on vit des agates en brique vernissée, et

enfin, des cornalines ou *cornas*, rouges, blanches, noires, veinées, objets de prix qui s'échangeaient contre 20, 30, 50 pis. « Il a une rude belle *corne* ». Le grand luxe consistait à posséder une agate en agate véritable. Dans le cours du jeu, celui dont l'agate a été piquée par celle d'un partenaire est éliminé; il est *crevé*.

Deux ou trois garçons se rencontrent! Aussitôt, on entend: *dernier de bon*, ce qui veut dire: on va jouer de bon, à moi de lancer mon agate le dernier, privilège important, puisque: *le dernier qui crève continue*, est de règle. A « *dernier de bon* » succède immédiatement: *van*, ce qui signifie: avant-dernier. Et la partie, le jeu commence... Deux agates se sont arrêtées à la même distance du carré: « c'est à moi, je suis le plus près ». — « Ce n'est pas vrai ». — « C'est bien vrai ». — « Eh ! bien, pidons ». — On pide. Les distances sont-elles reconnues à peu près égales, aussitôt on entend: « y a pas pour la *chique* ! » Ce qui veut dire: l'avantage a le devoir de ne pas crever son concurrent. — « Point de *chique*, nom de... ». — L'avertissement s'adresse aux spectateurs: n'arrêtez pas avec le pied une agate qui roule. — « F... lui une *chique*, c'est pas ton frère ». Ces expressions retentissent à tout moment, ou bien: « je te promets », autrement dit: ne me crève pas, je t'épargnerai quand viendra mon tour. — « Laisse-moi ma *mis* », c'est-à-dire, permets que je fasse un *pi*, ma mise pour le prochain coup. — « Atout »: déblaire la poussière ou la boue devant ton agate, afin que je puisse facilement la piquer. » Et le jeu se poursuit acharné, bruyant, des heures durant, jusqu'à ce que la nuit vienne y mettre un terme ou qu'un ou plusieurs des partenaires s'avouent « *polis* ». Les joueurs sont tout à leur jeu, n'entendent, ne voient rien d'autre; la place leur appartient; passants, promeneurs, vous n'avez qu'à emprunter le bord de la route. Malheur au petit qui, dans son innocence, pénètre sur le lieu du combat: « f... moi le camp ». En plus des expressions particulières au jeu proprement dit, bien d'autres jaillissent à tout instant, soit pour exciter le joueur ou commenter les coups: « ne vas pas guiler ». — Mon fou, il a guilé. — « Combiné en perds-toi ? » — « Je suis franc », etc.

Dans la période des jeux de *pis*, les tâches scolaires étaient volontiers négligées et constatant le fait en classe, le maître n'hésitait pas à confisquer *pis* et *cornas*. A la maison, les parents avaient bien de la peine à obtenir des enfants les petits services et commissions journaliers. Telle mère de famille déclarait que le « temps des *pis* » était une période maudite.

Les *pis* vont disparaître; le foot-ball les remplace. Les enfants y mettent moins d'acharnement? Au contraire et puis, la fièvre des *pis* durait quelques semaines, celle du foot-ball sévit toute l'année.

S. A.

Logique enfantine. — Un gamin, dix ans, sa sœur huit ans, devant le ciné où l'on donne: « *Ivresse blanche* ». La fillette, après avoir déchiffré le nom du film:

— Dis, Robi, qu'est-ce que ça veut dire: « *Ivresse blanche* » ?

Le gamin, sentencieux: C'est des gens qui ont bu beaucoup trop de vin blanc et qui peuvent plus se tenir debout, dans la neige.

Rédaction et Administration:
Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT:
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

ANNONCES:
Administration du Conteur
Pré-du-Marché, Lausanne



JEANNOT POUDJEAN

JEANNOT Poudjean avâi été démandé po lou parrain dé la bouëbetta dé son cousin Daniotet. Ye batziran cllia petita Daniotetta onna demeindre eintré lé coumenion et lou djonné et lâi desiran Jeannette. Lou dzo dâo batzâ, Poudjean arrevé tzi Daniotet ein apportént po étreinna on bio coquema que fut bin admiré et bin convoita pé lé coumarés que taguenatzivan déveron la soupa et lo bouli que couesâi dein onna marmita dâo nimerro 21.

Quand lou pridzo sè met à souna, lè vaitzè parti tot débeinda po l'église: iô la bouëbetta fasâi dâi roëlaies dé la metzance.

Jeannot sè peinsâvè: Eh bin, sarâ bin tsantâ cliaque. Ein arrevint à la maison, Jeannot ètai d'obedzi dé traire sa veste, ka l'étai li qu'avâi tenu la bouëbetta et la mandze gautzé dâe sa balla veste dé noce ètai mouva. Vigné midzo po lo goûta, l'aviont fé on puchéent tire-bas. L'aviont tia on muton, onna borra, onna dzenelhie et dou étairus. L'aviont atzétâ on gros quartâ dè bouli à Mordze, tsi lo boutzâ que resté dein la maison que fâ lou carro vâi la grenetta. Lâi avâi dâo bon vin dè la Coûta, enfin tiè l'aviont fé 'na granta fita. Jeannot que n'avâi ran medzi lo dzo devant po avâi boun appetit; vo pouédi craire coumin l'agaffâvè cllia bon bocon. L'étai épouâi-reint tot cein que Jeannot sè fourâvè dein la carcasse.

Ye s'amusirant bi, ye tzantâvô, racontâvan dâi farçès; tot allâvè bin, tanquâ la mîmè, yo on allâo sè cutzâ. Lo leindèman, Jeannot ne pu pas sè lèva, l'avâi mau à l'estoma et à veintro. Lo dzo d'aprî, l'étai adî pliie mau et sa fenna s'imaginâ que l'étai boutzi, ka tot cein que l'avâi einglouti tzi son cousin Daniotet ne poâvè pas frou. Ye sein va consurtâ on maidzo que lâi inscrit on ordonnance su on bocon dè papâi et lâi dit:

« Vaïque cein que faut baillâ à voutron homme, ein lâi bâilleint, vo faut bin lo grulâ.

Ein arrevent à l'hôtau, la fenna fâ avala lou bocon dè papâi dâo mèdecin à son homme. Ye fâ veni sè dou valets que sè mettont dâi dou côtés dâo lâi, l'empougnot Jeannot tsacôn pè on bré, sè mettont à lou grula coumin faut, reindou que la fenna lâi fâ avala l'ordonnance. Ci pourro Jeannot fasâi dâi veindzeince dâo dia-bliio et lè z'arâi ti assomma se l'avâi pu, ma l'irè trâo malado. Cllia ordonnance fâ rein dè bin et Jeannot n'ètai rein mî.

Lou leindeman, lou mèdecin que passavè pè lou velâdzo allâ vére se lou remôdi avâi fé effet. Quand la fenna lâi dit que lâi avan fâ valâ l'ordonnance, lo mèdecin sè tenâi lo veintro dè rire et la fenna vigné asse rodze dè colére. Lou maidzo sè met à examinâ Poudjean quemin faut et lâi dit dé traire la leinga, iô Jeannot la trèzâi d'on pî dè long.

Quand la fenna eut vu que lâi vuaïtivâ la leinga, sa colére éclâti, l'insurte lou maidzo et lâi dit: